



RCS : AUCH

Code greffe : 3201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUCH atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00034

Numéro SIREN : 421 743 477

Nom ou dénomination : HOLDING DU TARIQUET

Ce dépôt a été enregistré le 01/12/2017 sous le numéro de dépôt 3311



compagnie fiduciaire B 3311

Aquitaine - Midi-Pyrénées - Paris Île-de-France - Poitou-Charentes

Dossier des comptes annuels

**Pour l'exercice
du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016**

-0-0-0-

S.A.S. HOLDING DU TARIQUET

Lieudit

Saind Amand

32800 EAUZE

-0-0-0-

SIRET : 42174347700018

APE : 6420Z



COMPTE RENDU DE TRAVAUX

En notre qualité d'Expert-Comptable nous avons effectué une mission de **PRESENTATION** des comptes annuels de :

S.A.S. HOLDING DU TARIQUET

Liendit
Saind Amand
32800 EAUZE

Les comptes annuels ci-joints relatifs à l'exercice du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 se caractérisent par les données suivantes :

▶ Total du bilan.....	18 516 736 €
▶ Chiffre d'affaires	2 104 296 €
▶ Résultat net comptable	3 551 526 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de Présentation de comptes

Fait à Villenave d'Ornon,
Le 12 juin 2017

Pour la **COMPAGNIE FIDUCIAIRE**

Jean-Philippe SEGUIN
Expert-comptable Associé



Sommaire

COMPTE DE RESULTAT	1
COMPTE DE RESULTAT DETAILLE	3
<i>Détail Des Comptes De Produits</i>	3
<i>Détail Des Comptes De Charges</i>	4
BILAN ACTIF	7
BILAN PASSIF	8
BILAN DETAILLE	9
<i>Détail des Comptes d'Actif</i>	9
<i>Détail des Comptes de Passif</i>	11
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	13
<i>PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	13
<i>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>	16
<i>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>	17
<i>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	18
<i>AUTRES INFORMATIONS</i>	20
<i>DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE</i>	21
<i>TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS</i>	22
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	23
DOSSIER FISCAL	
<i>Imprimés n° 2065 et 2065 bis</i>	
<i>Liasse fiscale n° 2050 à 2059 G</i>	



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2016 (12 mois)	31/12/2015 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	2 104 296		2 104 296	1 952 700
Chiffres d'affaires Nets	2 104 296		2 104 296	1 952 700
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			37 608	205 943
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			20 675	8 926
Autres produits			13	12
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			2 162 592	2 167 581
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			757 355	748 856
Impôts, taxes et versements assimilés			44 107	48 336
Salaires et traitements			948 660	953 037
Charges sociales			360 359	376 439
Dotations aux amortissements sur immobilisations			7 805	6 099
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			102 804	
Autres charges			1 016	1
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			2 222 107	2 132 768
RESULTAT EXPLOITATION			-59 515	34 813
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			3 714 711	4 121 048
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			3 386	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			3 718 097	4 121 048
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			73	226 408
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			73	226 408
RESULTAT FINANCIER			3 718 024	3 894 640
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			3 658 509	3 929 453



COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2016 (12 mois)	31/12/2015 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1 210
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 210
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-1 210
Participation des salariés Impôts sur les bénéfices	69 953 37 030	77 018 -17 748
TOTAL DES PRODUITS	5 880 689	6 288 630
TOTAL DES CHARGES	2 329 163	2 419 657
RESULTAT NET	3 551 526	3 868 973
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier		



BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/12/2016 (12 mois)			31/12/2015 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	10 491	6 869	3 622	3 637
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.	2 200	1 923	277	1 011
Autres immobilisations corporelles	25 402	15 563	9 839	8 943
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	3 914 785		3 914 785	3 914 785
Créances rattachées à des participations	10 855 253		10 855 253	9 438 801
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	14 808 132	24 355	14 783 777	13 367 177
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes	3 000		3 000	
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	1 711 610		1 711 610	
Fournisseurs débiteurs				1 377
Personnel	10 000		10 000	
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices	454 143		454 143	614 501
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	17 392		17 392	5 316
Autres	1 263 096		1 263 096	1 667 333
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	16 237		16 237	15 986
Disponibilités	139 102		139 102	212 415
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	118 378		118 378	54 301
ACTIF CIRCULANT	3 732 959		3 732 959	2 571 228
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	18 541 091	24 355	18 516 736	15 938 405



BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	31/12/2016 (12 mois)	31/12/2015 (12 mois)
Capital social ou individuel	1 783 654	1 783 654
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	178 365	178 365
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	88 136	88 136
Report à nouveau	11 827 595	9 123 805
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 551 526	3 868 973
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	17 429 276	15 042 933
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	102 804	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	102 804	
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés	834	11 573
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	196 567	104 162
Personnel	342 847	348 379
Organismes sociaux	126 783	151 048
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	304 656	265 230
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	12 969	15 080
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	984 656	895 472
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	18 516 736	15 938 405



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 5 560 €.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts en matière d'investissement.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.



4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue par l'entreprise :

	Durée d'utilisation
Logiciels informatiques	3 ans
Matériel et outillage industriels	3 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
Mobilier	De 3 à 6 ans

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.



➤ Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Compte tenu du turnover, du nombre de salariés et de l'âge de l'effectif, les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 14 808 132 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	8 531	1 960		10 491
Immobilisations corporelles	21 609	5 993		27 602
Immobilisations financières	13 353 586	6 319 347	4 902 895	14 770 038
TOTAL	13 383 726	6 327 300	4 902 895	14 808 132

Amortissements et dépréciations d'actif = 24 355 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 895	1 974		6 869
Immobilisations corporelles	11 655	5 830		17 486
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	16 550	7 804		24 355

Etat des créances = 14 429 873 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	10 855 253		10 855 253
Actif circulant & charges d'avance	3 574 620	3 574 620	
TOTAL	14 429 873	3 574 620	10 855 253

Produits à recevoir par postes du bilan = 1 711 610 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 711 610
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	1 711 610

Charges constatées d'avance = 118 378 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 783 654 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	11 700	152,45	1 783 654
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	11 700	152,45	1 783 654

Provisions = 102 804 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges		102 804		102 804
TOTAL		102 804		102 804

Etat des dettes = 984 656 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	834	834		
Fournisseurs	196 567	196 567		
Dettes fiscales & sociales	787 255	787 255		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	984 656	984 656		

Charges à payer par postes du bilan = 409 876 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	40 706
Dettes fiscales & sociales	369 170
Autres dettes	
TOTAL	409 876



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 2 104 296 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	2 104 296	100,00 %
TOTAL	2 104 296	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 37 030 €

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-59 515	-19 822	-39 693
Résultat financier	3 718 024	86 410	3 631 614
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés	- 69 953	-29 559	-40 394
TOTAL	3 588 556	37 030	3 551 266

Intégration fiscale

A compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2007, la SAS HOLDING DU TARIQUET a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Le périmètre d'intégration est composé des sociétés :

- S.A.S. HOLDING DU TARIQUET (société mère),
- SCV CHATEAU DU TARIQUET (filiale),
- SAS LES DOMAINES DE GRASSA (filiale), date d'entrée 1^{er} janvier 2008.

De ce fait, la SAS HOLDING DU TARIQUET se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés du par le groupe. La convention de répartition de l'impôt prévoit que :

- les charges d'impôts sont supportées par les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale,
- les économies d'impôts réalisées sont constatées en résultat par la société mère.

Résultat imposable du groupe : 4 792 218 €
Impôt sur les sociétés du groupe : 1 597 406 €
Contribution sociale du groupe : 27 535 €



Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	8 420
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	8 420

Engagements Financiers donnés :

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	1 078 000
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	
Médaille du travail	
Autres engagements	
TOTAL	1 078 000

Informations sur les parties liées :

Aucune transaction significative effectuée avec des parties liées et non conclue à des conditions normales de marché n'a été identifiée.

Effectif moyen

L'effectif moyen a été de 9 salariés en 2016.

Identité société-mère consolidant les comptes de la société

S.A.S HOLDING DU TARIQUET

Saint Amand
32800 EAUZE

Siren : 421 743 477



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 1 711 610 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clts fact a etab(4181000)	1 711 610
TOTAL	1 711 610

Charges constatées d'avance = 118 378 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charg const avan(4860000)	118 378
TOTAL	118 378

Charges à payer = 409 876 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Four.fac.n.parv(4081000)	40 706
TOTAL	40 706

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers.cap/par.(4280000)	110 870
Pers.cap/par.(4284000)	69 953
Personnel cap.(4286000)	103 324
Org.soc c.a.p&p.(4380000)	43 486
Cotizat. a payer(4386000)	40 369
Etat - charges a payer(4486000)	1 169
TOTAL	369 170



TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SCV CHATEAU DU TARIQUET	1 678 158	9 108 986	98.00	1 776 031	1 776 031	4 875 252		33 051 132	2 641 300	2 896 553
SAS DOMAINES DE GRASSA	548 600	2 666 767	100.00	2 108 254	2 108 254	5 980 000	1 078 000	9 378 071	625 260	597 176
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

HOLDING DU TARIQUET

Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 1 783 654 Euros

Siège social :
SAINT AMAND - 32800 EAUZE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2016

B.J.L CONSULTANTS
Expertise comptable et Commissariat aux comptes
31 Avenue Champollion
31100 TOULOUSE

Mr Philippe HIRIART-DURRUTY
Commissaire aux comptes
10 Rue du Quatorze Juillet
31100 TOULOUSE

SAS HOLDING DU TARIQUET

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Au capital de 1 783 654 €
Siège social : Saint-Amand
32800 EAUZE

SIRET : 421 743 477 00018
CODE APE : 6420Z

EXERCICE CLOS AU 31/12/2016
(Exercice de 12 mois)

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Associés de la société,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société HOLDING DU TARIQUET, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidence. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

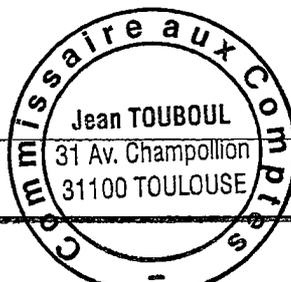
I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

SAS HOLDING DU TARIQUET



1

II. Justification des appréciations (article L. 823-9 du Code de commerce)

Dans le cadre de notre démarche d'audit, nous avons apprécié les principes comptables appliqués et les méthodes suivies par votre société, vérifié leur caractère approprié et leur conformité au droit français.

Nous avons, en particulier, analysé les titres de participation détenus par la société ainsi que l'ensemble des opérations intra-groupe et leur traitement comptable.

Ces appréciations ont, par conséquent, contribué à la formation de l'opinion que nous avons exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidence et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

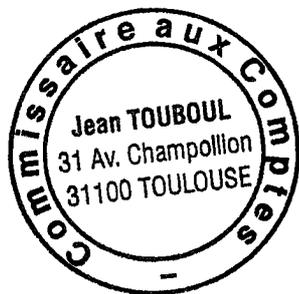
Fait à Toulouse,
Le 22/09/2017,

Les Commissaires aux Comptes

Jean TOUBOUL

Commissaire aux comptes

*Pour la société B.J.L CONSULTANTS
Expertise comptable et Commissariat aux comptes*



Philippe HIRIART-DURRUTY

Commissaire aux comptes



**BILAN, COMPTE DE RESULTAT,
ANNEXES**

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.S. HOLDING DU TARIQUET</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>Lieudit Saind Amand 32800 EAUZE</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>				
Numéro SIRET * <u>4 2 1 7 4 3 4 7 7 0 0 0 1 8</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N clos le <u>31/12/2016</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	6 869	3 622	
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 923	277	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	15 563	9 839	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV	3 914 785	3 914 785	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	10 855 253	10 855 253	
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	BI			
	TOTAL (II)	BJ	BK	24 355	14 783 777	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
En cours de production de biens			BN	BO		
En cours de production de services			BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis			BR	BS		
Marchandises			BT	BU		
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	3 000	3 000
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 711 610	1 711 610
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 744 631	1 744 631
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	16 237
Disponibilités	CF		CG	139 102	139 102	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	118 378	118 378	
	TOTAL (III)	CJ	CK	3 732 959	3 732 959	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	24 355	18 516 738		
Renvois : (1) Dont droit au bail : <u>Jean TOUBOUL</u>		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations : <u>aux Comptes</u>	Stocks :	Créances :			

SAGE Expert-comptables Janvier 2017

Commissaire aux Comptes
Jean TOUBOUL

Commissaire aux Comptes
Philippe HIRIART-DURUTY
18 516 738

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		S.A.S. HOLDING DU TARIQUET		Néant	<input type="checkbox"/> *
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.783.654...)	DA		1 783 654	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		178 365	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)	DG		88 136	
	Report à nouveau	DH		11 827 595	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		3 551 526	
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (II)	DL		17 429 276	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		102 804	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR		102 804	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)	DV		834	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		196 567	
	Dettes fiscales et sociales	DY		787 255	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte réglé	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		984 656	
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		18 516 736	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		984 656	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

Commissaire
Jean TOUBOUL
aux Comptes

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Philippe
MART-DURRUTY
Membre de la CRCC de Toulouse

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
Désignation de l'entreprise : <u>S.A.S. HOLDING DU TARIQUET</u>		Néant <input type="checkbox"/> *				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue	FD	biens *	FE	FF	
			services *	FH	FI	2 104 296
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 104 296	FK	FL	2 104 296
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	37 608
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	20 675
	Autres produits (1) (11)				FQ	13
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	757 355
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	44 107
	Salaires et traitements *				FY	948 660
	Charges sociales (10)				FZ	360 359
	DOTALIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	7 805
			- dotations aux provisions		GB	
Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	102 804		
Autres charges (12)			GE	1 016		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 222 107
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(59 515)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	3 714 711
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	3 386
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)					GP	3 718 097
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	73
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)					GU	73
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	3 718 024
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III + IV + V - VI)					GW	3 658 509

Philippe HERRIART-DURUTY
 Commissaire aux Comptes
 31000 Toulouse

Jean TOUBOUL
 Commissaire aux Comptes

SAGE Expert-comptables Janvier 2017

④

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		S.A.S. HOLDING DU TARIQUET		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	69 953	
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	37 030	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	5 880 689	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 329 163	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	3 551 526	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	220 891
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	20 675
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Commissaire
Jean TOUBOUL
aux Comptes

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Philippe
BURIART-DURRUTY
Membre de la CROCC de Toulouse



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 5 560 €.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts en matière d'investissement.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.





4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue par l'entreprise :

	Durée d'utilisation
Logiciels informatiques	3 ans
Matériel et outillage industriels	3 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
Mobilier	De 3 à 6 ans

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.





➤ Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Compte tenu du turnover, du nombre de salariés et de l'âge de l'effectif, les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 14 808 132 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	8 531	1 960		10 491
Immobilisations corporelles	21 609	5 993		27 602
Immobilisations financières	13 353 586	6 319 347	4 902 895	14 770 038
TOTAL	13 383 726	6 327 300	4 902 895	14 808 132

Amortissements et dépréciations d'actif = 24 355 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 895	1 974		6 869
Immobilisations corporelles	11 655	5 830		17 486
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	16 550	7 804		24 355

Etat des créances = 14 429 873 €

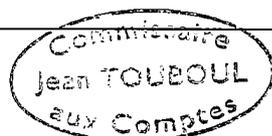
Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	10 855 253		10 855 253
Actif circulant & charges d'avance	3 574 620	3 574 620	
TOTAL	14 429 873	3 574 620	10 855 253

Produits à recevoir par postes du bilan = 1 711 610 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 711 610
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	1 711 610

Charges constatées d'avance = 118 378 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.





NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 783 654 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	11 700	152,45	1 783 654
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	11 700	152,45	1 783 654

Provisions = 102 804 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges		102 804		102 804
TOTAL		102 804		102 804

Etat des dettes = 984 656 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	834	834		
Fournisseurs	196 567	196 567		
Dettes fiscales & sociales	787 255	787 255		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	984 656	984 656		

Charges à payer par postes du bilan = 409 876 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	40 706
Dettes fiscales & sociales	369 170
Autres dettes	
TOTAL	409 876

Commissaire
Jean TOUBOUL
aux Comptes

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
- Mission de Présentation -

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Philippe
HIRIART-DURRUTY
Membre de la CRCC de Toulouse



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 2 104 296 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	2 104 296	100,00 %
TOTAL	2 104 296	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 37 030 €

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-59 515	-19 822	-39 693
Résultat financier	3 718 024	86 410	3 631 614
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés	- 69 953	-29 559	-40 394
TOTAL	3 588 556	37 030	3 551 526

Intégration fiscale

A compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2007, la SAS HOLDING DU TARIQUET a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Le périmètre d'intégration est composé des sociétés :

- S.A.S. HOLDING DU TARIQUET (société mère),
- SCV CHATEAU DU TARIQUET (filiale),
- SAS LES DOMAINES DE GRASSA (filiale), date d'entrée 1^{er} janvier 2008.

De ce fait, la SAS HOLDING DU TARIQUET se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés du par le groupe. La convention de répartition de l'impôt prévoit que :

- les charges d'impôts sont supportées par les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale,
- les économies d'impôts réalisées sont constatées en résultat par la société mère.

Résultat imposable du groupe : 4 792 218 €
Impôt sur les sociétés du groupe : 1 597 406 €
Contribution sociale du groupe : 27 535 €





Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Commissaire
Jean TOUBOUL
aux Comptes

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
- Mission de Présentation -

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Philippe
HIRET-DURRUTY
Membre de la CRCC de Toulouse



AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	8 420
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	8 420

Engagements Financiers donnés :

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	1 078 000
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	
Médaille du travail	
Autres engagements	
TOTAL	1 078 000

Informations sur les parties liées :

Aucune transaction significative effectuée avec des parties liées et non conclue à des conditions normales de marché n'a été identifiée.

Effectif moyen

L'effectif moyen a été de 9 salariés en 2016.

Identité société-mère consolidant les comptes de la société

S.A.S HOLDING DU TARIQUET

Saint Amand
32800 EAUZE

Siren : 421 743 477





DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 1 711 610 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clts fact a etab(4181000)	1 711 610
TOTAL	1 711 610

Charges constatées d'avance = 118 378 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charg const avan(4860000)	118 378
TOTAL	118 378

Charges à payer = 409 876 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Four.fac.n.parv(4081000)	40 706
TOTAL	40 706

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers.cap/par.(4280000)	110 870
Pers.cap/par.(4284000)	69 953
Personnel cap.(4286000)	103 324
Org.soc c.a.p&p.(4380000)	43 486
Cotizat. a payer(4386000)	40 369
Etat - charges a payer(4486000)	1 169
TOTAL	369 170

Commissaire
Jean TOUBOUL
aux Comptes

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
- Mission de Présentation -

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Philippe
HIRIART-DURRUTY
Membre de la CRCC de Toulouse



TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SCV CHATEAU DU TARIQUET	1 678 158	9 108 986	98.00	1 776 031	1 776 031	4 875 252		33 051 132	2 641 300	2 896 553
SAS DOMAINES DE GRASSA	548 600	2 666 767	100.00	2 108 254	2 108 254	5 980 000	1 078 000	9 378 071	625 260	597 176
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Commissaire
Jean TOUBOUL
aux Comptes

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
- Mission de Présentation -

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Philippe
HIRIANT-JURRUTY
Membre de la CRCC de Toulouse

HOLDING DU TARIQUET
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.783.654 euros
Siège social : Château du Tariquet
Lieudit « Saint Amand » - 32800 EAUZE
421 743 477 RCS AUCH

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 OCTOBRE 2017**

L'an Deux Mille Dix-Sept,
Et le onze octobre,
À douze heures,

Les associés de la Société HOLDING DU TARIQUET se sont réunis en assemblée générale mixte, au siège de la société, sur convocation régulière faite par Madame Le Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

La société BJL CONSULTANTS, Commissaire aux comptes, représentée par Monsieur TOUBOUL est également présente.

Monsieur Philippe HIRIART-DURRUTY, Co-Commissaire aux comptes, est absent et excusé.

Madame Marie-Thérèse GRASA-DUBUC préside la séance en sa qualité de Présidente de la Société.

Monsieur Armin GRASA est désigné comme secrétaire de séance.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 11.700 actions sur les 11.700 actions composant le capital social.

Madame Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Madame Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés:

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les copies et les récépissés postaux d'envoi recommandé des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- la copie et le récépissé postal des lettres de convocation adressées aux Commissaires aux comptes ;
- le rapport de gestion de la Présidente ;
- les rapports des Commissaires aux comptes ;
- le texte des projets de résolutions proposées par la Présidente à l'assemblée.

 AG

Puis la Présidente déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, les rapports des Commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Madame Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par la Présidente ;
- Lecture du Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Lecture du Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Lecture du rapport de gestion du groupe ;
- Lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes ;
- Délégation de pouvoirs aux fins d'accomplissement des formalités légales.

Madame Le Président donne lecture de son rapport et les rapports des Commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée, Madame Le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, Madame Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne à la Présidente quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

APB AG

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice s'élevant à la somme de **3.551.526 euros**, de la manière suivante :

➤ **A hauteur de 1.103.419 euros à titre de dividende, se décomposant comme suit :**

- A hauteur de **300.000 euros** à titre de dividende, pour l'ensemble des 528 actions de catégorie « 4 », soit une somme de 568,18 euros par **action de catégorie « 4 »**, conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts, soit un montant total versé :

- o Au profit de la société AG-VITI,
A concurrence de 150.000 euros

- o Au profit de la société RG-VITI,
A concurrence de 150.000 euros

- A hauteur de **323.406 euros** à titre de dividende, pour l'ensemble des 4.034 actions de catégorie « 2 », soit une somme de 80,17 euros par **action de catégorie « 2 »**, conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts, soit un montant total versé :

- o Au profit de Madame Maïté GRASA-DUBUC, usufruitière de 1.522 desdites actions, et propriétaire de 2.220 desdites actions,
A concurrence de 299.996,34 Euros

- o Au profit de la société CM-CIC Investissement,
A concurrence de23.409,66 euros

- A hauteur de **330.013 euros** à titre de dividende, pour l'ensemble des 2.574 actions de catégorie « 3 », soit une somme de 128,21 euros par **action de catégorie « 3 »**, conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts.

- A hauteur de **150.000 euros** à titre de dividende, pour l'ensemble des 4.564 actions de catégorie « 1 », soit une somme de 32,86 euros par **action de catégorie « 1 »**, conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts, soit un montant total versé :

- o Au profit de Monsieur Yves GRASA, usufruitier de 3.276 desdites actions,
A concurrence de107.668,71 euros

- o Au profit de Madame Maïté GRASA-DUBUC, usufruitière de 1.288 desdites actions,
A concurrence de42.331,29 euros

➤ **A hauteur de 61.581 euros, à titre de dividende complémentaire, pour l'ensemble des 11.700 actions composant le capital social**, proportionnellement aux droits préférentiels de chacune des catégories d'actions, conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts, soit un montant total versé , se décomposant comme suit :

- o Au profit de la société AG-VITI,
A concurrence de 8.371,39 euros

- o Au profit de la société RG-VITI,
A concurrence de 8.371,39 euros

- o Au profit de Monsieur Yves GRASA,
A concurrence de..... 6.008,91 euros



o Au profit de Madame Maïté GRASA-DUBUC,
A concurrence de19.105,05 euros

o Au profit de la Société CM-CIC INVESTISSEMENT,
A concurrence de19.724,26 euros

➤ **Le surplus, soit la somme de 2.386.526 euros au compte « report à nouveau »**

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social dans les trois mois de la décision de l'Assemblée générale ordinaire annuelle.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finances pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21%.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 : 1.165.182,54 euros
Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 : 1.465.182,54 euros
Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 : 865.182,54 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

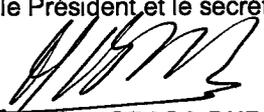
HUITIEME RESOLUTION

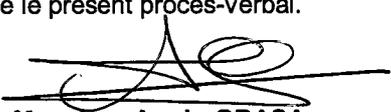
L'assemblée générale délègue tous pouvoirs à tout avocat exerçant au sein du cabinet secondaire de la société d'avocats TAJ, dont les bureaux se situent 19 boulevard Alfred Daney, 33041 BORDEAUX CEDEX, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

END

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée.
Après lecture, le Président et le secrétaire de séance ont signé le présent procès-verbal.


Marie-Thérèse GRASA-DUBUC
Président de séance


Monsieur Armin GRASA
Secrétaire de séance